

Cine Qua Non : retour à un fonctionnement normal mais un équilibre fragile



Cine Qua Non : retour à un fonctionnement normal mais un équilibre fragile

L'assemblée générale de l'association Cine Qua Non s'est déroulée mardi avril 2023 en présence de Barbara Neto, maire, et Emeline Lafon, conseillère départementale.

Bilan moral :

L'année qui vient de s'écouler a été marquée par le retour à un fonctionnement normal dans les salles de cinéma après une période très difficile en raison de l'épidémie de COVID. Cependant, le cinéma n'a pas retrouvé la même fréquentation qu'avant la crise sanitaire.

Cette baisse est d'environ 1000 spectateurs et représente 11% de la fréquentation de 2019. Elle est toutefois à mettre en regard de la baisse de fréquentation au niveau national, qui pour les mêmes périodes de référence est de 30% environ.

Les séances avec les écoles ont pu reprendre.

L'année 2022 a aussi été l'occasion de renouer avec les animations, qui permettent de vivre une expérience différente de celle que l'on a chez soi devant son petit écran, en permettant aux spectateurs des échanges autour des films. Ces débats se prolongent souvent autour d'un verre et de quelques victuailles, préparées par les adhérents bénévoles que l'association remercie chaleureusement pour cela.

Les thématiques de ces animations ont été variées : autour de la ruralité, du cinéma italien, de l'art pictural ou encore des relations familiales. Pour certaines d'entre elles, elles ont été menées grâce à un partenariat avec des associations (Vic Accueil, Tempo Latino, Humanisme en Fezensac, les Pops Castaïfores).

Cine Qua Non a pu aussi accueillir un réalisateur et un acteur.

L'association a pu aussi organiser avec la mairie de Vic-Fezensac un cinéma de plein air, à Belmont, en partenariat avec la Communauté de Communes, séance qui n'a pas pu avoir lieu en raison d'aléas climatiques.

Un horaire d'hiver à 20 h 30 a été mis en place. Les premières indications en matière de fréquentation semblent positives.

Le retour à 21 h aura lieu à la fin du mois d'avril.

Dans les perspectives pour cette année et les années à venir, l'association a à cœur de continuer de proposer des animations, notamment en partenariat avec des associations.

Bilan financier :

Dans les dépenses, on peut noter parmi les postes importants les lignes liées aux dépenses énergétiques et les frais de personnel. Dans les deux cas, ce sont des dépenses qui augmentent régulièrement. Pour le premier cas, le coût de l'énergie augmente de manière générale et importante. Dans le second cas, le personnel, mis à disposition par la municipalité, a un avancement de carrière comme tous les agents municipaux, et l'association Cine Qua Non verse l'intégralité de son salaire à la trésorerie municipale.

Du côté des recettes, la billetterie est la ligne la plus importante. Elle est en baisse du fait de la diminution du nombre de spectateurs.

L'association peut compter désormais sur une entrée non négligeable avec la publicité et peut se satisfaire du bon niveau des cartes d'adhésion.

Les partenaires institutionnels - la Mairie de Vic-Fezensac et la Communauté de Communes - sont remerciés pour les subventions accordées.

Quant à la ligne Art et Essai, c'est grâce à une programmation qui laisse sa chance à des films peu commerciaux que l'association peut en bénéficier.

Il est donc important de préserver l'équilibre entre des films grand public qui attirent beaucoup de spectateurs et des films plus confidentiels mais souvent de grande qualité.

Le résultat de l'exercice 2022 est négatif. Si cela ne met pas en péril le fonctionnement du cinéma de manière immédiate, ce résultat est néanmoins inquiétant, car si ce scénario se reproduit sur deux ou trois ans, ce sera véritablement le maintien du cinéma qui sera en question.

En liaison avec ce bilan, est évoquée l'action au niveau de la communication, qui a pour but de faire connaître la salle et d'attirer de plus nombreux spectateurs.

Enfin, pour augmenter les recettes, l'association travaille avec des commerçants et artisans à qui elle propose la vente d'encarts ou de spots publicitaires.

Soumis au vote, le bilan moral et le bilan financier sont approuvés.

Dans les perspectives pour l'année à venir, l'association Cine Qua Non souhaite continuer à proposer une offre de cinéma variée, destinée à tous les publics : aux plus jeunes, aux écoliers et aux collégiens, au grand public comme aux cinéphiles exigeants. Elle souhaite aussi continuer à tisser des liens avec le riche réseau associatif local.

Néanmoins, consciente de la fragilité de la situation, l'association souligne que pour continuer à faire vivre la salle de cinéma, elle aura besoin de toutes les bonnes volontés et du soutien des institutions.

Madame le maire se réjouit de la bonne fréquentation sur certains films, elle a assisté avec plaisir à une séance d'Astérix pour laquelle la salle était comble.

Sur la question du coût de l'énergie, elle pense que le cinéma devrait pouvoir bénéficier d'un bouclier tarifaire et propose le concours de ses services pour aider à monter un dossier sur ce sujet. Elle propose de réfléchir avec l'association à la question du salaire de l'agent mis à disposition.

Au titre de la communauté de communes, elle indique que la subvention de 5000 euros a été votée.

La municipalité devrait valider une subvention de 16 000 euros.

Elle indique la volonté de reconduire le cinéma de plein air à Belmont puisqu'il avait été annulé, et de reconduire le cinéma de plein air à Vic-Fezensac.

Madame Lafon, conseillère départementale, prend comme un bon signal que la baisse de fréquentation soit moindre qu'au niveau national. Elle juge que les tarifs très intéressants de la salle permettent un véritable accès à la culture pour toutes et tous sur le territoire, toute l'année, et pas seulement au moment des festivités estivales.

Dans l'assemblée, il est question de l'accessibilité de la salle ; il existe en effet sur Vic-Fezensac deux EHPAD dont les résidents souhaiteraient fréquenter la salle. Ce n'est pas possible actuellement.

Il est rappelé que la salle appartient au conseil départemental.

La possibilité de programmer le documentaire sur la Neste est discutée. Mme la conseillère départementale pense que ce serait intéressant sachant que beaucoup de spectateurs n'ont pas pu le voir lorsqu'il est passé à Auch et que cette projection trouverait sa place dans le cadre du débat public sur la question de l'eau qui a lieu actuellement. Elle évoquera cette question lors de la réunion publique du 13 avril à Vic-Fezensac et verra si un partenariat peut être construit avec le Conseil Départemental pour financer cet événement.

Une animation autour du film d'Artagnan est annoncée : ce sera le samedi 15 avril à partir de 19h, avec les associations D'Artagnan chez d'Artagnan et Les Lames Lupiacoises.

Renouvellement du conseil d'administration

Le tiers renouvelable se représente. Si des personnes veulent intégrer le conseil d'administration, elles sont invitées à se faire connaître.

Le prochain conseil d'administration procédera au renouvellement du bureau.

Un hommage est rendu à Annie Aries, qui faisait partie des bénévoles de l'association disparue l'été dernier.

Les participants ont partagé le verre de l'amitié avant de se séparer.